



VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Pour importer votre animal de compagnie au Mexique, vous aurez besoin d'un certificat sanitaire (original et copie) délivré par votre vétérinaire. (en-tête avec le numéro de licence du vétérinaire) Vous devrez présenter ce certificat au Bureau d'Inspection de la Santé Animale et Végétale (OISA) situé au port d'entrée au Mexique.

Il est illégal de ne pas tenir votre chien en laisse en public et vous serez tenu responsable de tout dommage qu'il causerait, même s'il s'agissait de légitime défense.

Il est typique de voir des chiens seuls sur des terrains vagues ou sur des toits. "L'humanisation" des chiens est bien différente au Mexique. Les chiens sont grandement utilisés pour le travail plus que pour le plaisir.

Je vous conseille d'appeler l'Association des médecins vétérinaires de votre région et de savoir quelles maladies sont le plus souvent traitées au Mexique. Cela vous aidera à préparer votre animal, en prévention, si vous déménagez dans un nouvel endroit.

Si vous voyagez en avion, la compagnie aérienne vous informera des règles pour le transport de votre animal. Pour les bus au Mexique, les animaux ne sont en aucun cas autorisés à voyager avec les personnes. Ils doivent aller dans le compartiment à bagage du bus.

Vous et vos compagnons animaux pouvez vivre heureux, en sécurité et en abondance! Il y a plusieurs cliniques vétérinaires qui pourront prendre votre animal en charge s'il y a un problème.

Pour obtenir plus de détails sur les exigences relatives à l'importation de votre animal de compagnie au Mexique:
www.aphis.usda.gov/aphis/pet-travel/by-country/pettravel-mexico